


# LA CULTURE TAMBOUR BATTANT À SHERBROOKE

 Le 9 octobre dernier, au nouveau Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, M. Jean Perrault, maire de la Ville, souhaitait la bienvenue aux quelque 230 participants au 15<sup>e</sup> colloque annuel de la coalition Les Arts et la Ville.

La question de la responsabilité de la vitalité culturelle locale se situait au cœur des échanges de notre 15<sup>e</sup> colloque. Dans le contexte de mondialisation des échanges et de globalisation de l'économie, la prise en charge des citoyens, à travers leurs élus, du développement de leur localité constitue un enjeu crucial. Qu'il s'agisse du politique ou de l'économique, le principe qui veut que l'on aille du général vers le particulier, pas nécessairement synonyme de concertation et de cohérence, a montré ses failles plus d'une fois. La diversité des réalités territoriales, socio-démographiques et économiques des villes et villages du Québec nécessite des approches de développement plurielles et non uniformes.

Par ailleurs, s'il est un constat qui semble de plus en plus s'imposer quant on parle de la vitalité de nos localités, c'est celui du rôle prépondérant que peut y jouer la culture, tant sur le plan économique que sur le plan social. C'est en tenant compte de ces paramètres que la coalition Les Arts et la Ville a souhaité soulever des réflexions sur le rôle des municipalités, des organismes ou institutions culturels, de l'entreprise privée, des artistes et des citoyens envers la vitalité culturelle locale.



LE GROUPE TRIBAL À L'ENTRÉE DU MUSÉE DE LA NATURE ET DES SCIENCES DE SHERBROOKE

Dans le texte qui suit, nous vous rapportons les principales tendances qui se dégagent de ces trois jours d'échanges auxquels ont pris part près d'une soixantaine de conférenciers. Les contraintes d'espace nous ont obligés à couper les comptes-rendus des ateliers. Vous les trouverez cependant sur notre site Internet, à la Rubrique des activités de l'association, colloque 2002 au [www.arts.ville.org](http://www.arts.ville.org)

(suite en page 4)

Mot des coprésidents	3
La culture au Rendez-vous national des régions	10
L'assemblée générale	11
La rubrique des membres	13
Prix Aménagement 2002	17
La cité comme œuvre d'art, prise 2	21

# LES ARTS ET LA VILLE

## SES MEMBRES

### VILLES

Acton Vale	Mont-Tremblant
Amos	Otterburn Park
Blainville	Québec
Chambly	Rimouski
Charlemagne	Rouyn-Noranda
Coaticook	Saguenay
Drummondville	Sainte-Marie
Gaspé	Sainte-Thérèse
Gatineau	Saint-Georges
Granby	Saint-Hyacinthe
Lachute	Saint-Jérôme
La Tuque	Salaberry-de-Valleyfield
Laval	Shawinigan
Lévis	Sherbrooke
Longueuil	Sorel-Tracy
Mandeville	Thetford-Mines
Mascouche	Trois-Pistoles
Matane	Trois-Rivières
Mont-Laurier	Victoriaville
Montréal	

### MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ MRC de Memphrémagog

Austin	Omerville
Ayer's Cliff	Canton d'Orford
Bolton-Est	Canton de Potton
Eastman	Saint-Benoît-du-Lac
Hatley	Sainte-Catherine-de-Hatley
Canton de Hatley	Saint-Étienne-de-Bolton
Magog	Stanstead
Canton de Magog	Canton de Stanstead
North Hatley	Stukely
Ogden	Stukely-Sud

### MRC de La Haute-Côte-Nord

Colombier	Sacré-Cœur
Forestville	Sainte-Anne-de-Portneuf
Les Bergeronnes	Tadoussac
Les Escoumins	
Longue-Rive	

### MEMBRES SUPPORTEURS

Jacques Alméras	Daniel Latouche
Robert Bianchi	Jean-Pierre Morin
Pierre Brunet	André Piette
Godefroy M. Cardinal	Hélène M. Stevens
Élizabeth Chouvalidzé	Georges Verney-Caron
Phyllis Lambert	Marie-Thérèse Wéra

### ... ET PLUSIEURS MEMBRES ASSOCIÉS

### ARTISTES

Anne-Marie Alonzo	Claire Guillemette-Lamirande
Natalie Choquette	Claudette Hardy-Pilon
Raymond Cloutier	Roland Laroche
Tatiana Démidoff-Séguin	Louise Morin
Élise Dumais	

### ORGANISMES

ADICAM  
Association des galeries d'art contemporain (AGAC)  
Association des orchestres de jeunes du Québec inc. (AOJQ)  
Association québécoise des comités culturels scolaires (AQCCS)  
Association québécoise du loisir municipal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèques publiques du Québec  
Centre de musique canadienne du Québec  
Centre des arts contemporains du Québec à Montréal (CACQM)  
Centre d'exposition l'Imagier inc.  
Cirque du Soleil  
CLD de La Mitis  
Conseil de la culture de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine  
Conseil de la culture de l'Estrie  
Conseil de la culture de l'Outaouais  
Conseil de la culture et des communications des Laurentides  
Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent  
Conseil de la culture de la Mauricie—Centre-du-Québec  
Conseil de la culture du Saguenay—Lac-Saint-Jean  
Conseil de la sculpture du Québec (CSQ)  
Conseil des arts de Montréal (CAM)  
Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)  
Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC)  
Conseil québécois de la musique (CQM)  
Conseil québécois de l'estampe (CQE)  
Conseil québécois du théâtre (CQT)  
Corporation de développement économique de Gatineau  
Culture Montréal  
Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)  
Fondation J.A. Bombardier  
Fondation Rues Principales  
Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke  
Groupe-Conseil l'Entracte inc.  
Jeunesses musicales du Canada (JMC)  
Le Groupe DBSF  
Les événements artistiques unis de Montréal  
Maison de la culture de Gatineau  
Musée des beaux-arts de Sherbrooke  
Ordre des architectes du Québec (OAQ)  
Ordre des Urbanistes du Québec (OUQ)  
Promotion de l'Art et de la Culture de la Capitale (PACC)  
Quebec Drama Federation (QDF)  
Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)  
Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ)  
Regroupement des CRSBP du Québec inc.  
Regroupement québécois de la danse (RQD)  
RIDEAU  
Ruesécurité  
Salon du livre de l'Outaouais inc.  
Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal (SDAMR)  
Société des musées québécois (SMQ)  
Théâtre Les Amis de Chiffon  
Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ)  
Union des artistes (UDA)  
Union des écrivains et écrivains québécois (UNEQ)  
VarennArt

# MOT DES COPRÉSIDENTS



## Meilleurs vœux !

Chacun des administrateurs de Les Arts et la Ville se joint à nous pour vous transmettre nos vœux les plus chaleureux de bonheur et de prospérité pour l'année 2003.

Que cette nouvelle année s'amorce sous le signe du mouvement et d'une énergie renouvelée. Qu'elle soit l'occasion d'une collaboration toujours plus étroite entre le milieu de la culture et celui des municipalités, propice aux réalisations fécondes et aux coopérations nouvelles en faveur de la vitalité de nos cités.



**Lise Bissonnette**

Coprésidente, Les Arts et la Ville  
*Présidente-directrice générale,*  
Bibliothèque nationale du Québec

**Jean Perrault**

Coprésident, Les Arts et la Ville  
*Maire,*  
Ville de Sherbrooke

## LES ARTS ET LA VILLE

### SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Lise Bissonnette**

Coprésidente Art  
*Présidente-directrice générale*  
Bibliothèque nationale du Québec

**Jean Perrault**

Coprésident Ville  
*Maire*  
Ville de Sherbrooke

**Anne-Marie Alonzo**

*Écrivaine*

**Jean-Claude Beauchemin**

*Maire*  
Ville de Rouyn-Noranda

**Robert Bianchi**

*Architecte*  
Archipole

**Pierre Brunet**

*Coprésident et cochef de la direction*  
La Financière Banque Nationale

**Jacques Cleary**

*Directeur général sortant*  
Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal

**Lynda Cloutier**

*Membre du Comité exécutif*  
Ville de Québec

**Raymond Cloutier**

*Comédien*  
Union des artistes

**Florent Cousineau**

*Artiste en arts visuels*

**Marc Croteau**

*Directeur des politiques*  
Union des municipalités du Québec

**Michel de la Durantaye**

*Professeur-chercheur*  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Élie Fallu**

*Maire*  
Ville de Sainte-Thérèse

**Benoît Fradet**

*Membre du Comité exécutif*  
Ville de Laval

**Helen Fotopulos**

*Membre du Comité exécutif*  
Ville de Montréal

**Yvan Gauthier**

*Directeur général*  
Conseil des métiers d'art du Québec

**Yves Lévesque**

*Maire*  
Ville de Trois-Rivières

**Jean-Pierre Morin**

*Avocat*  
Morin Metcalfe Bourbonnière

**Hélène Pagé**

*Présidente sortante*  
Société des musées québécois

**Louise Poirier**

*Membre du Comité exécutif*  
Ville de Gatineau

**Normand Pratte**

*Architecte*  
Ordre des architectes du Québec

**Céline Trottier**

*Conseillère municipale*  
Ville de Drummondville

**Claude Trudel**

*Conseiller municipal*  
Ville de Montréal

**Andrée Daigle**

*Directrice générale*  
Les Arts et la Ville

#### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

- Andrée Daigle
  - Renée Maurice
  - Stéphanie Weller
- et plusieurs membres du réseau

#### LES ARTS ET LA VILLE EST FINANCÉ PAR

**Québec**

Avec la participation du :  
• Ministère de la Culture et des Communications  
• Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

**Québec**

Emploi-Québec



Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec

et les membres du réseau

#### BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

**Villes :** Acton Vale et Coaticook  
MRC de La Haute-Côte-Nord

**Organismes :** le Conseil montérégien de la culture et des communications, la Corporation de développement économique de Gatineau, la Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, le Groupe DBSF, le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke, Promotion de l'Art et de la Culture de la Capitale, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, le Regroupement des CRSBP du Québec inc. et VarennArt



JEAN PERRAULT, MAIRE DE SHERBROOKE ET COPRÉSIDENT DE LES ARTS ET LA VILLE

## LA CITÉ, D'HIER À AUJOURD'HUI

*La cité est un lieu de rencontre et d'échanges, un lieu de parole et de création.*

(HELEN FOTOPULOS)

Pour répondre à la question posée, plusieurs conférenciers ont d'abord rappelé les fondements, politiques et sociaux, de la vie dans les cités, qu'elles soient urbaines, suburbaines ou rurales. Berceau de la démocratie, la cité est historiquement la première forme de gouvernement à avoir existé. Elle est née de cette nécessité et de cette volonté d'organiser la vie collective, d'en assurer le bien-être et le développement. Face à ce rôle historique qui lui est dévolu, la cité ne saurait donc se contenter d'arroser les rues et d'entretenir les feux de circulation.



ROLAND ARPIN, P.-D. G. DE LA SOCIÉTÉ DU 400<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE QUÉBEC

D'autant plus que, comme le faisait remarquer Roland Arpin, dans toutes les cités, grandes et petites, se posent aujourd'hui des problèmes comparables : étalement urbain, quartiers en réhabilitation, éclatement des centres-villes, urbanisation sauvage,

vieillesse des citoyens, et aussi crises sociales, liées à la pauvreté, à la violence, à la délinquance, à la marginalisation et à l'exclusion. Tous ces phénomènes, si rien n'est mis en place pour les contrer, conduisent à la désintégration du tissu social et économique.

## LA CULTURE, UNE FORCE MOTRICE DE CHANGEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENTS

*La force d'une ville, c'est d'être plus qu'un lieu de travail et de résidence, pour être une communauté véritable d'appartenance dont les membres sont fiers et loyaux.*

(MICHEL ZINS)

Pour répondre à tous ces problèmes, mais aussi pour œuvrer au développement de nos cités, il faut chercher sans cesse à forger des citoyens éduqués, instruits, cultivés, aptes à exercer leur esprit critique et leur créativité, a affirmé Helen Fotopulos. Cette voie, c'est celle de la culture.



YVON LECLERC, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES CLD DU QUÉBEC, ET CHRISTIANE BARBE, SOUS-MINISTRE ADJOINTE AUX OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DES COMMUNICATIONS, MCC

## LA CULTURE, FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE ET D'ESPRIT D'ENTREPRISE

En s'appuyant sur de nombreux exemples de réalisations collectives culturelles avec lesquelles des communautés en crise ont choisi de se redéfinir en tenant compte des particularités de leur identité, qu'il s'agisse de la transformation d'une ancienne usine à poisson de l'Anse-à-Beaufils en centre culturel ou du cas de Saint-Jean-Port-Joli avec son école de sculpture de bois, Yvon Leclerc a démontré que la condition première de la création de la richesse est l'instauration d'un esprit favorable au développement. Et la culture, agissant comme un catalyseur au sein du territoire et

parmi ses habitants pour stimuler le goût d'entreprendre (fierté de ses racines et de son identité), est un des moyens les plus efficaces pour y parvenir.

### **LES ARTS ET LA CULTURE, EXPRESSIONS D'UNE IDENTITÉ ORIGINALE ET CRÉATIVE**

En marge des grandes villes, l'art évolue, se transforme, s'adapte aussi. Il se montre sous un nouveau jour, sort des lieux auxquels il était traditionnellement associé pour occuper le Québec tout entier, ses régions, ses villes et son monde rural. Il s'exprime et s'affiche aussi bien dans une fraisière, un champ de maïs, sur un lac, une affiche lumineuse abandonnée, un hangar agricole, une érablière qu'aux abords des routes. Danyèle Alain nous a permis d'appréhender cet art tout-terrain, aussi bien adapté aux paysages urbains que ruraux et qui se veut une manœuvre de résistance positive à l'uniformisation et à la banalisation esthétiques, engendrées par les tenants du nouvel ordre économique mondial. Devant un tel envahissement, l'art circule, s'échange, se partage ; atout déterminant dans la recomposition du monde présent et dans l'expression d'une identité collective locale, originale et créative, ouverte sur le monde et fière de ses réalisations.

Tout en contribuant à un sentiment de fierté et d'appartenance, les arts et la culture améliorent la qualité de vie des citoyens d'une municipalité. Ils sont, pour reprendre les propos de Michel Zins, « la meilleure carte que peut jouer une ville contre la banalisation, l'ennui, la désaffection et la spirale descendante qui s'ensuit. Que ce soit pour mettre en place des infrastructures, aider la création ou la diffusion, restaurer des bâtiments ou les mettre en valeur, il s'agit bien d'un investissement stratégique qui permettra de revitaliser une rue, un quartier, d'attirer des entreprises et de se positionner dans l'industrie du tourisme culturel. »

### **CULTURE ET ÉCONOMIE**

*Il n'y a jamais eu d'économie de la bêtise ou de l'ignorance.*

(JACQUES PROULX)

Dans de nombreux pays, comme nous l'a rapporté Michel Durand dans l'atelier sur les indicateurs culturels, on observe que la culture est devenue l'objet de politiques de développement économique international qui intensifient la compétition. Or, les enjeux sont considérables : en 2000, le secteur de la culture au Canada a contribué pour plus de 33

milliards de dollars au produit intérieur brut et employait 733 000 personnes. Pourtant, entre 1992 et 2000, le ménage canadien moyen n'a accru le montant qu'il affectait aux activités et événements culturels que de 4 % ; c'est dire que le secteur culturel traverse une période difficile... Mais ces chiffres ne constituent qu'une partie du portrait car il ne faut pas omettre la main-d'œuvre bénévole qui représente 350 000 personnes actives dans les organismes artistiques et culturels au Canada. Enfin, il ne faut pas oublier que le Canada représente une destination touristique fort prisée et que les dépenses au titre de la culture se chiffrent à 1,1 milliard de dollars en 2000.

Que l'on parle de revitalisation par la culture ou de tourisme culturel, nous touchons nécessairement au domaine de l'économie. Nous savons déjà que la vie culturelle met en branle toute une chaîne d'activités économiques liées à sa création, à sa production et à sa diffusion. Cependant, plusieurs conférenciers ont fait ressortir le lien fondamental qui existe entre le développement économique et la créativité, dont les arts sont sans nul doute les porte-étendards.

### **LE RÔLE ET LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS ET DU MILIEU CULTUREL**

Qu'il s'agisse de Yannick Guin, qui a fait sursauter l'assemblée en soulignant qu'à Nantes la culture était le plus important poste budgétaire, d'Helen Fotopulos, de Roland Arpin, de Jean-Marie Delaunay, de Lynda Cloutier ou d'Alain Gamelin, tous ont reconnu que les élus sont les porteurs d'une vision de développement de leur communauté. Aussi, ils ont comme tâche de susciter et de soutenir la création et la diffusion de la culture, en instaurant des stratégies de développement cohérent et de financement, et ce, afin que l'ensemble des citoyens puissent tirer profit des avantages liés à une activité culturelle locale



YANNICK GUIN, ADJOINT AU MAIRE DE LA VILLE DE NANTES, FRANCE

dynamique. Les interventions en faveur de ce développement, dont plusieurs ont été abordées dans l'atelier sur le rôle des autorités politiques, sont multiples. Elles peuvent prendre la forme d'une politique culturelle menant à une entente de développement avec le ministère de la Culture et des Communications, de l'adoption d'une politique du patrimoine, de la création d'un service des arts et de la culture qui puisse appuyer les élus dans leurs actions, de la création de programmes en faveur du logement culturel ou de la revitalisation d'un quartier par la culture comme cela s'est fait dans le quartier Saint-Roch de Québec, grâce, entre autres, aux ateliers-résidences d'artistes présentés par l'artiste Florent Cousineau.

Cependant, ce développement local ne peut se faire sans l'apport de l'expertise des citoyens qui font et diffusent cette culture. D'où la remarque d'Helen Fotopoulos sur l'importance d'un milieu culturel concerté et actif sur la place publique, qui éclaire et cautionne les gestes des élus en faveur de la culture. Comme l'ont souligné Roland Arpin et Lynda Cloutier, la gestion d'une ville est une responsabilité complexe et délicate au sein de laquelle le développement culturel est un combat perpétuel.

Car beaucoup sont encore incrédules et demandent à être convaincus. Aussi, pour Yannick Guin, « en plus de poser des gestes, les élus responsables de la culture sont constamment en situation de convaincre. Convaincre les collègues et la population que la Culture est au cœur des changements sociaux ; convaincre d'affecter des moyens conséquents ; convaincre d'élaborer des budgets en rapport avec les exigences artistiques ; convaincre que la vraie création est au cœur des dynamiques d'une société ; convaincre qu'investir dans la Culture c'est pour obtenir autre chose que du superflu ou un supplément d'âme ! »

Le *leadership* occupe donc une place importante dans la gouverne de nos villes. C'est à nos élus qu'il appartient de faire une lecture objective des attentes de leurs concitoyens et de les intégrer dans des processus décisionnels complexes. Aussi, si la démocratie est la première culture de la ville, elle s'inscrit dans la visée de l'excellence et non seulement du consensus qui, d'une part, déresponsabilise les élus et, d'autre part, représente un risque de nivellement.

Or, le colloque a vu des questions surgir quant au rôle et à la responsabilité des élus, et au soutien accordé par le milieu municipal en général aux arts et à la culture : comment maintenir la professionnalisation d'activités artistiques sans reconnaissance et soutien locaux ? À quoi sert une politique culturelle locale si

elle n'est pas élaborée en concertation avec les artistes professionnels ? Selon Danyèle Alain, dans le paysage sociopolitique de certaines régions, le soutien local aux pratiques professionnelles de l'art est un rendez-vous manqué qui a un impact important sur la migration des jeunes vers la cité. Les ateliers d'artistes sont taxés, la culture n'est pas reconnue, il n'existe aucun siège électif dans certains CLD pour représenter la culture et les arts, ce qui constitue un obstacle majeur pour accéder aux outils de développement.

Ainsi, les disparités observées dans l'intérêt et l'investissement des élus au regard de la culture ainsi que des dépenses qui y sont liées, ont également été soulignées par Jean-Paul Baillargeon au sujet des bibliothèques publiques. Or, la façon de fonctionner d'une bibliothèque publique et les retombées qu'elle peut engendrer peuvent être considérées comme un indice majeur de la vitalité culturelle d'une ville, surtout dans le contexte des fusions municipales qui ont touché récemment un grand nombre de municipalités, lesquelles contiennent la majorité de la population du Québec.

## CULTURE ET CITOYENNETÉ

La participation citoyenne. Voilà un autre thème qui a traversé les allocutions de plénières, les ateliers sur la ruralité, l'animation culturelle et la lutte contre la pauvreté. Le thème ne serait pas aussi fortement présent si nous n'étions pas devant le constat quelque peu désolant de la fréquentation des activités culturelles par la population au Québec. Soulignons que ce thème fait nécessairement émerger celui des diverses actions en faveur de la démocratisation de la culture.

## DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

Guy Bellavance, chercheur à l'INRS, a dressé un portrait de ces actions qui, depuis les années 60, ont été parmi les principales justifications des interventions gouvernementales. On y décèle trois grandes formes de mise en œuvre de la démocratisation que nous vous rapportons ici sommairement.

La première, qui a émergé dans les années 60, est une conception dite classique-élitiste. Il s'agit de rendre accessibles au plus grand nombre possible les œuvres majeures du patrimoine artistique passé et présent. La démocratisation est traduite par l'accessibilité. Une approche qui, au Québec comme en France, a tendance à confondre politique de diffusion et éducation. La seconde est une conception populiste-

gauchiste, typique des années 70. Il s'agit de favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle. Il s'agit non pas de rejoindre un territoire, mais toutes les couches sociales. Cette approche repose sur une réhabilitation de formes ou de pratiques culturelles populaires ou communautaires. La troisième, une conception capitaliste-fonctionnaliste qui fait son apparition dans les années 80, consiste à inciter à la consommation culturelle, afin de développer des marchés. La démocratisation y est conçue comme une affaire de commercialisation qui se désintéresse totalement des aspects symboliques et sociaux de la culture.



GUY BELLAVANCE, CHERCHEUR À L'INRS URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Ces conceptions contradictoires ont cohabité et cohabitent encore de façon non cohérente sur le terrain de l'action publique. Le fait de construire plus de théâtres et de musées, d'abaisser le coût des billets, d'accroître la qualité des produits et d'en assurer la promotion n'a pas été sans effets positifs sur la fréquentation de ceux qui s'intéressaient déjà à la chose. Mais tout cela demeure relativement sans conséquence pour un très grand nombre de groupes sociaux. Car il faut non seulement des équipements culturels, mais des références culturelles, une initiation ou une habilitation, sinon dans la famille et le milieu proche, du moins à l'école.

### L'APPROCHE CITOYENNE

À Montréal, on a choisi de miser sur la culture non seulement parce qu'elle est un moteur économique majeur, mais aussi parce qu'il s'agit d'un facteur de cohésion sociale. Pour favoriser la participation citoyenne, les élus de notre métropole, comme nous l'a rapporté Helen Fotopulos, travaillent à créer une structure ouverte, horizontale, qui intègre la dimension culturelle dans tous les services municipaux et qui accorde une place importante aux arrondissements, là où la culture se fait et où se trouvent les services de proximité.

Culture Montréal, comme nous l'a expliqué son président, Simon Brault, favorise également une approche transversale des arts et de la culture qui tient compte de dimensions plus étendues telles que les loisirs, la démocratie, l'aménagement du territoire, etc., en opposition à une approche sectorielle et verticale, et un engagement citoyen tant dans les processus décisionnels que dans la concrétisation de projets culturels. Le concept de l'approche citoyenne, qui présuppose une appropriation beaucoup plus large des enjeux démocratiques et un transfert partiel du pouvoir culturel vers la société civile, repose sur la réintégration effective, dans le débat public, de pratiques ou domaines connexes comme l'initiation aux arts, la pratique en amateur, les loisirs culturels, les projets de création artistique, les choix des administrations publiques, l'accès aux lieux de diffusion culturelle, l'impact des arts et de la culture sur l'environnement et l'aménagement urbain, la préservation des connaissances et des mémoires des communautés, etc. La multiplication de lieux de rencontre et de contacts entre les artistes, les décideurs politiques et les citoyens par la création d'espaces publics spécialement dédiés à cet objectif fait également partie des solutions proposées par Culture Montréal.

### L'ÉDUCATION ET LA PRATIQUE AMATEUR

*Quand, où et comment des adultes qui fréquentent les lieux culturels ont-ils pris ce goût et cette habitude ?*

(RENÉ GIBEAULT)

L'éducation, il y a longtemps qu'on le dit, joue un rôle déterminant dans la relation du citoyen à la culture. L'école, comme le faisait remarquer René Gibeault, est la seule institution démocratique capable de rejoindre tous les enfants et qui puisse les initier à la découverte du plaisir des choses de l'esprit.

Au Québec, près de la moitié des élèves ne reçoivent pas un enseignement continu d'une même discipline artistique tout au long du primaire, donné par un spécialiste. La plupart du temps, la deuxième discipline artistique est assumée par le titulaire qui n'a aucune formation, ou, pis encore, on confie au titulaire l'enseignement des deux disciplines artistiques. Pour ce qui est des activités culturelles scolaires, René Gibeault a souligné que, face au déluge de sollicitations du milieu culturel, les directions d'école et les enseignants deviennent indifférents ou peu sensibles. Il a conclu en soulignant la nécessité, pour les écoles et les commissions scolaires, de se doter de structures de concertation et en affirmant que les municipalités ne devraient pas développer de politique

culturelle sans obligatoirement inclure un volet jeunesse qui tienne compte des commissions scolaires de leur territoire. Enfin, selon lui, il y a tout lieu de se préoccuper de soutenir la pratique artistique en amateur.

Le succès du Théâtre de l'Île de Gatineau (entre 2 000 et 6 000 spectateurs par spectacle), selon son directeur Gilles Provost, repose en partie sur cette rencontre entre la pratique amateur et la pratique professionnelle qui, d'une part, favorise la participation des citoyens et, d'autre part, leur donne accès à un théâtre de qualité. Le Théâtre de l'Île soutient et diffuse, de façon équilibrée, des troupes professionnelles et amateurs. La pratique amateur y est encadrée par des professionnels du théâtre, ce qui offre l'avantage de créer des emplois pour ces professionnels, tout en permettant un rapprochement entre les artistes et les citoyens.

### LES BIBLIOTHÈQUES

Dans son allocution, Helen Fotopulos a souligné que les bibliothèques de quartier doivent occuper une place de première importance dans les interventions de Montréal. « Pourquoi ? Parce que les bibliothèques sont le premier organe de diffusion du Savoir et de la Culture et qu'elles doivent absolument exercer leur vocation d'acclimatation, d'intégration et de *contamination* culturelle de citoyens ». Or, il s'agit, selon elle, du maillon faible de l'ensemble des municipalités du Québec.

Allant dans le même sens, Jean-Paul Baillargeon a souligné que la lecture de livres et ses conséquences sur la représentation sociale, la vision du monde, etc., sont trop peu envisagées par les élus municipaux comme source de développement culturel pouvant contribuer de façon prépondérante à la vitalité culturelle de leur communauté. Les bibliothèques publiques représentent une dépense parfois exclusive ou tout au moins majoritaire pour les municipalités en matière de culture, mais dans un certain nombre de communautés, on n'a pas encore exploité ces gisements susceptibles de devenir des moteurs de développement culturel. Pourtant, dans la plupart des bibliothèques bien pourvues, accessibles et actives cohabite, comme si elle en découlait, une vie culturelle active, qui offre une grande variété d'activités, confirmant ainsi l'importance de la bibliothèque publique en tant que moteur fondamental de la vitalité culturelle mais aussi en tant qu'amorce d'un éventail plus large d'activités.

### CULTURE, PAUVRETÉ ET EXCLUSION

Après avoir rappelé que la politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières s'est enrichie de l'action très ciblée d'augmenter la fréquentation des événements et des lieux culturels par les citoyens indépendamment de leurs conditions sociales et économiques, Michel Jutras a exposé les moments importants du colloque *Culture et pauvreté* qui s'est tenu en septembre dernier à Trois-Rivières. Ce colloque a mis en évidence la méconnaissance généralisée des professionnels de la culture, du gouvernement, des élus, etc., quant au comportement des personnes peu scolarisées et à faible revenu, c'est-à-dire des personnes les plus susceptibles de vivre l'exclusion culturelle. Les programmes existants de démocratisation de la culture ont, semble-t-il, une portée réduite et la culture est majoritairement structurée autour d'un mode marchand fonctionnel, largement subventionné et s'adressant à un public cible scolarisé et financièrement à l'aise. Or, 25 % de la population du Québec est victime d'exclusion et la culture, qui peut être un facteur de distinction, devient alors un élément d'exclusion en étant souvent associée à un outil de domination idéologique plutôt qu'à un vecteur d'intégration. Cependant, l'inculture, le manque de goût et d'information, l'absence de sensibilité et de curiosité ne sont pas l'apanage des personnes démunies. Il faut donc s'attaquer à l'inculture généralisée et non pas résumer la culture à la consommation de produits culturels.



ATELIER LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION : MICHEL JUTRAS, DIR. DES ARTS ET DE LA CULTURE, VILLE DE TROIS-RIVIÈRES ET LAURENT ALIX, DIR., IMAGES INTERCULTURELLES

Laurent Alix, Michel Boisvert et Réal Dupont sont venus nous livrer des exemples concrets d'interventions, menées auprès de la population en général, des jeunes de la rue, des écoles et du milieu éducatif. Les thèmes ou problématiques abordés par ces trois conférenciers ont été diversifiés — le racisme, l'intolérance, la xénophobie, les conflits haineux,

l'acceptation et l'inclusion des jeunes de la rue dans la vie de la cité, l'accès aux ressources culturelles en milieu défavorisé, le Programme de soutien à l'école montréalaise, etc. — mais ils avaient tous en commun l'art et la culture en tant que vecteurs significatifs dans la transmission des connaissances, l'éducation et la prévention, les échanges et la communication, la connaissance d'un groupe social ou l'ouverture de l'école à sa communauté culturelle. Ces exemples démontrent de façon éloquente l'importance d'un accès généralisé aux activités culturelles de toute nature et à la pratique des arts car ce sont des outils de croissance personnelle et d'intégration sociale, des moyens efficaces de favoriser la réussite scolaire et de faire la promotion d'une image positive des jeunes par la mise en valeur de leurs réalisations.

## CULTURE ET RURALITÉ

On parle des villes, de la Capitale, de la Métropole, mais plus de la moitié de la population québécoise vit hors de ces centres urbains. Et il se trouve que le monde rural vit une période de profondes mutations. Comme l'a souligné Jacques Proulx, « au XXI<sup>e</sup> siècle, dans les pays riches, industrialisés et hautement urbanisés, le monde rural n'est plus nécessaire puisqu'il n'a plus son rôle traditionnel de pourvoyeur de ville. La ruralité est donc condamnée à imaginer, à inventer ce qu'elle veut être, à innover dans ses façons de faire et à en saisir les autorités politiques. Désormais, le milieu rural ne peut plus se définir par son rôle de pourvoyeur, mais par son identité, c'est-à-dire le caractère singulier de ses ressources, de son patrimoine, bâti et naturel, de ses savoir-faire et de ses modes de vie. Il s'agit là d'un projet hautement culturel. »

Si la protection et la mise en valeur du patrimoine et des produits du terroir sont des aspects stratégiques de la vitalité de nos villages et de nos régions, la création contemporaine y joue un rôle tout aussi important. Non seulement participe-t-elle à maintenir les forces vives en place, mais elle contribue aussi à ce climat fertile nécessaire à l'esprit d'entreprise dont nous a parlé Yvon Leclerc dans son allocution.

### L'ENCADREMENT DE LA PRATIQUE AMATEUR PAR DES PROFESSIONNELS : UNE VOIE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LES RÉGIONS ET L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

La vie artistique rencontre cependant plusieurs embûches en région, comme nous en a fait part Alan Côté. Les régions sont des pépinières d'artistes de talent, nous le savons tous. Mais comment arriver à contrer leur exode, pas toujours volontaire, vers les grands centres? Alan Côté croit qu'une des voies

possibles est d'apporter un plus grand soutien aux artistes qui œuvrent en région, notamment par l'encadrement professionnel de la pratique amateur et des activités scolaires, et les résidences de création. Deux outils qui amélioreraient la qualité de vie des artistes et des citoyens aussi. À ce titre, à Petite-Vallée, avec le Théâtre de la Vieille Forge et le Festival en chanson, on a pu constater que les résidences de création sont un moyen d'émulation qui entraîne le public à s'ouvrir à l'expression artistique. « Combien de jeunes acteurs formés à grands frais dans les écoles de théâtre pourraient apporter leur expertise en région et contribuer à la qualité de l'expression théâtrale? Alors qu'on les voit, serveurs dans de chics restaurants des grands centres, en attente d'un contrat... »

Dans le même esprit, Christiane Barbe, sous-ministre adjointe aux opérations de développement culturel et des communications du MCC, a mentionné que le ministère de la Culture et des Communications réfléchissait actuellement à de nouvelles approches pour les collectivités rurales. Ces approches sont liées au constat que l'offre culturelle locale, les pratiques en amateur, le sentiment d'appartenance et le développement économique sont intimement liés.



ATELIER SUR LE RÔLE DES AUTORITÉS POLITIQUES : JEAN-MARIE DELAUNAY, PRÉFET, MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD, ALAIN GAMELIN, CONSEILLER MUNICIPAL, VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, DIANE SAINT-PIERRE, PROF. ET CHERCHEUSE À L'INRS URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ ET LYNDY CLOUTIER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF, VILLE DE QUÉBEC

### L'APPORT DES MRC À CARACTÈRE RURAL

Nous prendrons ici l'exemple de la MRC La Haute-Côte-Nord qui nous a été présenté par son préfet, M. Jean-Marie Delaunay. Tout en rappelant l'importance de miser sur l'identité culturelle régionale et locale, il a souligné que les municipalités à caractère rural ne possèdent généralement ni les moyens, ni les compétences permanentes pour assurer un développement culturel judicieux et que les ressources allouées à la culture représentent encore une trop

faible proportion de leur budget. En tant qu'organisme rassembleur et de concertation, la MRC peut jouer un rôle important en faveur du développement culturel régional, tout en encourageant ses municipalités à développer leur propre stratégie locale.

En Haute-Côte-Nord, la MRC s'est dotée d'une politique culturelle pour assurer le développement culturel sur son territoire. Ce processus a été l'occasion de mieux connaître ses ressources culturelles, ses forces et ses faiblesses, et de se doter d'un plan d'action conséquent. L'entente de développement culturel signée par la suite avec le MCC a permis d'embaucher un agent de développement culturel, de mettre en place une commission des arts et de la culture, de poursuivre des projets de conservation et de mise en valeur des sites archéologiques, tout en participant à la responsabilisation des instances municipales et régionales.

Si l'entente de développement culturel avec le MCC s'avère un outil flexible et adapté au milieu, pour favoriser un plus grand essor de la culture en milieu rural, Jean-Marie Delaunay a réaffirmé l'importance de poursuivre les démarches de décentralisation afin de mieux répondre aux besoins des collectivités. Tout en veillant à fournir aux fonctionnaires les pouvoirs décisionnels qui s'imposent, il faut assurer une plus grande concertation interministérielle en vue de revoir certains programmes relevant d'autres ministères ayant un impact, entre autres, sur la conservation du patrimoine régional.

Pour la suite du texte, consultez notre site Internet : [www.arts-ville.org](http://www.arts-ville.org)



MYRA CREE, AVEC LE DYNAMISME ET LA VERVE QU'ON LUI CONNAÎT, FUT L'ANIMATRICE REMARQUABLE ET REMARQUÉE DE CETTE 15<sup>e</sup> ÉDITION DU COLLOQUE DE LES ARTS ET LA VILLE



AU MOMENT DES ALLOCUTIONS D'OUVERTURE, LISE BISSONNETTE, P.-D. G. DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ET COPRÉSIDENTE DE LES ARTS ET LA VILLE, A RENDU HOMMAGE À LA DIRECTRICE SORTANTE DE LA COALITION, SYLVIE CAMERON

## LA CULTURE AU RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

Au moment où nos régions font face aux nouveaux défis que posent les changements économiques et socio-démographiques qu'elles connaissent, la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Diane Lemieux, a réaffirmé avec vigueur, à l'occasion de son allocution au Rendez-vous national des régions, l'importance de la culture comme force motrice du développement local et régional.

Liant le geste à la parole, la ministre a annoncé l'investissement de nouveaux fonds totalisant 2 040 000 \$. De cette somme, un million de dollars sera consacré à la conclusion de nouvelles ententes de développement culturel. Le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles pourront aussi être associés à ces ententes.

Le reste des investissements sera alloué à la formation des travailleurs culturels en région, aux établissements de formation artistique et culturelle pour les jeunes, qui faisaient l'objet d'un moratoire depuis dix-sept ans, et à des programmes d'animation pour encourager la participation citoyenne. Enfin, une révision des règles de financement des salles de spectacles situées hors des zones urbaines devrait permettre l'octroi de subsides accrus aux diffuseurs régionaux.

Au cours de ce rendez-vous, tout en réaffirmant son adhésion au principe de subsidiarité, le gouvernement québécois s'est engagé à régionaliser 50 % des budgets des ministères à vocation économique, avec la possibilité d'y ajouter d'autres ministères, dont celui de la Culture et des Communications.

Pour en savoir plus sur cette annonce : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

Pour en savoir plus sur l'action régionale du CALQ : [www.calq.gouv.qc.ca/fr/corporatif/etudes/strat-act\\_reg.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/fr/corporatif/etudes/strat-act_reg.htm)

## LE COLLOQUE DE 2003

Le lieu du prochain colloque annuel de Les Arts et la Ville n'est pas encore déterminé. C'est à suivre...

# L'assemblée générale des membres

Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la coalition Les Arts et la Ville, tenue le jeudi 10 octobre 2002, à la salle Rivière-Magog de l'hôtel Delta à Sherbrooke.

## LE RAPPORT DES COPRÉSIDENTS

Tout en soulignant que l'année écoulée en fut une de transition puisque, à la suite du départ de M<sup>me</sup> Sylvie Cameron, une nouvelle directrice générale a été engagée, soit M<sup>me</sup> Andrée Daigle, M. Jean Perrault, coprésident *villes*, a dressé un bilan des activités de la coalition pour l'année 2001-2002.

## MEMBERSHIP

Les fusions municipales ont eu un impact sur le profil quantitatif des villes membres de la coalition en 2002. Plusieurs des villes qui étaient membres en 2001 ont fusionné en une même entité municipale. Cela explique le fait que la coalition compte 37 villes membres pour l'année 2002, alors qu'elle en comptait 50 en 2001. En réalité, le réseau de Les Arts et la Ville a connu une augmentation d'environ 5 %, grâce à l'adhésion de trois autres villes et deux organismes. De sorte qu'en 2002, nous regroupons 82 membres, soit 37 villes, 1 MRC et 44 organismes.

## LE FINANCEMENT ET LES ACTIVITÉS

Les revenus de la coalition ont connu une hausse de 3 %. Ils atteignent 245 155 \$ pour l'année 2002, alors qu'ils totalisaient 238 000 \$ pour l'année 2001. Cette légère augmentation et, surtout, la stabilité dans la portion récurrente du financement ont permis à la coalition de stabiliser et d'augmenter ses réalisations, parmi lesquelles nous souhaitons mentionner l'ouverture du nouveau site Internet, l'attribution du Prix Aménagement 2001, en collaboration avec Télé-Québec, la poursuite du partenariat avec *Le Devoir* en vue de la parution d'un cahier « Culture & Société », la publication de cinq nouveaux titres dans la collection « Formation » ainsi que celle du bulletin trimestriel *Le Réseau*. Par ailleurs, la coalition a poursuivi son travail de représentation auprès de certains comités touchant la culture et la municipalité et elle a également soutenu des projets de recherche sur ce sujet.

## LE PLAN D'ACTION ET LES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA COALITION

Les changements sont toujours un moment propice pour réévaluer les actions d'une organisation. Avec

l'arrivée de la nouvelle directrice, un réexamen du plan d'action 2001-2004 sera effectué en cours d'année. Il en va de même avec les statuts et règlements, qui devront faire l'objet d'une révision en vue de la prochaine assemblée générale annuelle.

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

M. Marc Croteau, trésorier, présente le rapport du vérificateur, M. André Piette. Vous trouverez, reproduits ci-contre, les états financiers de l'exercice 2001-2002.

## RECONDUCTION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

M<sup>me</sup> Andrée Daigle fait état du départ de M<sup>me</sup> Hélène Dallaire. M. Raymond Cloutier suggère qu'une analyse des secteurs représentatifs de la culture soit faite pour trouver un équilibre de l'ensemble. Il est proposé par M. Raymond Cloutier, secondé par M<sup>me</sup> Rachel Laperrière, que les mandats des administrateurs soient reconduits pour l'année 2002-2003.

## REMERCIEMENTS

M. Jean Perrault termine l'assemblée en remerciant la Ville de Québec pour son importante contribution en prêts et services au bénéfice de Les Arts et la Ville. En effet, la Ville de Québec prête à la coalition deux espaces de bureau qui abritent son siège social. La Ville de Québec et celle de Laval fournissent également des services d'impression et de poste. Ces contributions ont totalisé une valeur de 11 133 \$ pour l'année 2001-2002.

**LES ARTS ET LA VILLE****ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2001-2002**

2002

2001

**PRODUITS**

Colloque	52 703 \$	47 627 \$
Subvention – Ministère de la Culture et des Communications	50 000	50 000
Subvention – Ministère des Affaires municipales et Métropole	50 000	50 000
Cotisations – Villes et autres membres	30 685	30 213
Subvention – Fonds de stabilisation du Québec	29 167	-
Autres contributions de villes membres	11 133	11 050
Recherche – Planification culturelle	5 550	-
Subventions - Ressources humaines	5 417	15 166
Don – Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman	5 000	30 000
Subvention – Ministère du Patrimoine canadien	5 000	-
Publicité – Bulletin <i>Le Réseau</i>	500	-
Subvention – Ministère de la Métropole	-	4 250
	<b>245 155</b>	<b>238 306</b>

**FRAIS D'OPÉRATION**

Salaires, sous-contrats et autres avantages	128 963	114 132
Frais de colloque	49 295	50 549
Publicité et communication	13 967	11 441
Site Internet	13 897	6 015
Poste et messagerie	6 073	6 076
Congrès, déplacements et représentation	6 021	3 704
Coût d'occupation des locaux	5 721	5 721
Recherche – Planification culturelle	5 550	-
Télécommunications	5 328	5 145
Honoraires professionnels	4 592	3 628
Papeterie et matériel de bureau	3 155	2 169
Assurances	1 328	-
Réseautage hors Québec	160	10 589
Intérêts et frais bancaires	1 052	1 904
	<b>245 102</b>	<b>221 073</b>

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE

53 \$

17 233 \$

## RENCONTRE CULTURE MONTRÉAL

18 octobre 2002, Salle Saint-Sulpice, Bibliothèque nationale du Québec

### QUELLE POLITIQUE CULTURELLE POUR MONTRÉAL ?

Pour alimenter la réflexion du Chantier de la politique culturelle, Culture Montréal a organisé, le 18 octobre 2002, une assemblée publique autour des enjeux, orientations et principes de base pour l'élaboration d'une politique culturelle montréalaise.

M. Roland Arpin, président de la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, ex-directeur du Musée de la civilisation et rédacteur du texte du Projet de politique culturelle pour le Québec, a ouvert la session en explorant les facteurs de succès d'une politique culturelle urbaine, intégrée et innovante. M. Arpin a souligné tout d'abord l'importance de distinguer la future politique culturelle de la ville de celle qui a été élaborée par le gouvernement du Québec en 1992. Après dix ans, il est vital d'élargir les champs traditionnels et de repenser la culture montréalaise en tenant compte des nouvelles pratiques comme des nouvelles populations et en portant, par exemple, une attention particulière aux jeunes et aux communautés ethnoculturelles. M. Arpin a insisté sur l'intérêt de faire de la culture un outil de développement local, de décentraliser les initiatives de création et d'assurer une culture de qualité pour tous (pas de culture pauvre pour les milieux pauvres). Dans l'élaboration de cette future politique, « Montréal doit se doter d'une ambition nouvelle ».

La conférence de Roland Arpin a été suivie par un débat animé par Simon Brault, président de Culture Montréal. Six personnalités montréalaises, actives dans diverses sphères d'activité de la ville, ont ainsi été invitées à partager leur vision du développement culturel dans la ville en répondant à la question : quelle politique culturelle pour Montréal ?

Robert Cadotte, commissaire et président de la Commission pédagogique de la Commission scolaire de Montréal ; Normand Cazalais, géographe, spécialiste en aménagement et chroniqueur tourisme au journal *Le Devoir* ; Luc Courchesne, artiste en arts médiatiques et professeur à l'École de design industriel de l'Université de Montréal ; Hélène

Laperrière, urbaniste, chercheuse en planification culturelle et directrice du Groupe Culture et Ville ; Frédéric Metz, directeur du programme de design graphique à l'École de design de l'UQAM et Philip O'Brien, président-directeur général de Devencore, ont ainsi proposé une diversité d'interventions, de l'identification visuelle de la ville à la création de pôles culturels à travers le territoire, en passant par le difficile dialogue entre culture et éducation et la proposition du système d'impartition dans l'élaboration de la politique culturelle.

En conclusion... Une série de questions, une variété de propositions qui dressent un portrait renouvelé de la culture, sous l'angle du développement d'une politique culturelle, décroisée, solidaire et citoyenne.

Eva Quintas

Culture Montréal

Pour en savoir plus : [www.culturemontreal.ca](http://www.culturemontreal.ca)

### CULTURE ET ÉCONOMIE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, une étude de l'Institut de la statistique du Québec, réalisée en 2001, nous révèle que les dépenses générées par le domaine de la culture s'élèvent à 940 millions de dollars en frais d'opération (achat de biens et services et 13 300 emplois), 22 millions de dollars en investissements et 366 millions de dollars attribuables au tourisme culturel. Au total, les activités culturelles injectent 1,3 milliard de dollars dans l'économie de ces régions. Grâce à ces dépenses, les gouvernements perçoivent 200 millions de dollars à partir des seules dépenses d'opération pour lesquelles ils versent des subventions de 173 millions de dollars. Ainsi, pour chaque dollar investi, les gouvernements récoltent des revenus de 21 cents. Qui a dit que la culture était un secteur économiquement improductif ?

Pour en savoir plus : [www.culture-quebec.qc.ca](http://www.culture-quebec.qc.ca)

### LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'ARTISTES AUTOGÉRÉS DU QUÉBEC

Un nouveau portail : le site Internet du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) a fait peau neuve.

Facile à consulter, ce site offre de précieuses informations aux personnes qui œuvrent à la production et à la diffusion de l'art actuel. Actualités, sources de financement, répertoire de concours et de prix, législation et fiches techniques d'information sont quelques-unes des rubriques que vous pourrez y trouver. Un site à visiter régulièrement : [www.rcaa.q.org](http://www.rcaa.q.org)

## UN NOUVEAU RÉPERTOIRE CANADIEN DES CENTRES D'ARTISTES

Le *Répertoire des centres d'artistes autogérés du Québec et du Canada* est la source d'information la plus complète pour qui veut connaître ou découvrir le réseau de l'art actuel québécois et canadien. Le lecteur intéressé y découvrira des informations à jour sur 107 centres d'artistes autogérés, tant en production qu'en diffusion, une liste de plus de 600 adresses d'institutions, services et ressources reliés à l'art actuel de toutes les régions du Canada, les offres de services de travailleurs culturels ainsi qu'un contrat type d'exposition intégrant les termes des lois en vigueur au Québec et au Canada. Plusieurs textes rédigés par des spécialistes de ce réseau exposent les caractéristiques de chaque grande région. Un outil indispensable pour les artistes, commissaires, critiques, acteurs municipaux, administrateurs culturels, techniciens ou étudiants désireux de faire partie de ce réseau ou de s'y retrouver.  
Extrait du site Internet du RCAAQ.

## CONCOURS « JEUNES CINÉASTES »

Le concours « Jeunes cinéastes » permet, chaque année, à 15 équipes de jeunes âgés de 15 à 30 ans de réaliser un court métrage de moins de 10 minutes selon un thème imposé. En 2003, le concours s'ouvre à l'échelle du Québec et à tous les jeunes cinéastes en herbe. Les inscriptions peuvent être déposées d'ici le 2 mai 2003 à la MRC de Beauharnois-Salaberry.

C'est une course contre la montre de juin à novembre, durant laquelle les jeunes cinéastes vont franchir les différentes étapes de création d'un court métrage. Pour clore le concours, de nombreuses bourses seront remises au moment du gala, devant des professionnels du milieu cinématographique. Différents prix de diffusion permettent au film gagnant d'être découvert dans le cadre d'événements cinématographiques, dont « Silence, on court ! », la plate-forme cinéma de Radio-Canada sur le Web, ou le Festival du cinéma international de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le 4<sup>e</sup> gala « Jeunes cinéastes » aura lieu à la Salle Albert-Dumouchel de Valleyfield, le 6 décembre 2003... C'est un rendez-vous !

Cet événement majeur est produit par la MRC de Beauharnois-Salaberry en collaboration avec son bureau du cinéma.

## À COATICOOK...

À l'automne 2002, la Ville de Coaticook procédait au lancement de sa deuxième politique culturelle. La première avait été réalisée en 1995. La Ville est toujours soucieuse d'accroître la qualité de vie de ses citoyens. C'est dans cette optique qu'elle a décidé de poursuivre le travail qui fut entrepris depuis l'adoption de sa première politique culturelle. Elle souhaite donc offrir un soutien constant aux organismes culturels : le Pavillon des Arts et de la Culture, le Musée Beaulne, le Comité culturel, la Société d'histoire, la Bibliothèque publique ainsi que le programme « Artiste en résidence » qui soutient le travail des artistes.

## UNE POLITIQUE CULTURELLE POUR LA MITIS

À l'occasion de la séance du Conseil des maires de juin 2002, la MRC de La Mitis s'est engagée dans la démarche d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle. France Saint-Laurent, élue et responsable du projet, préside le comité chargé de la réalisation de la politique culturelle. La coordonnatrice culturelle du Centre local de développement (CLD) de La Mitis assure, de son côté, le soutien technique et la coordination du dossier.

## BILAN PRÉLIMINAIRE DES ACTIVITÉS DU 18<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE

La force du Festival International de la Poésie demeure sa capacité à partager totalement production, responsabilités, opérations, activités, revenus et dépenses avec ses quelque 200 coproducteurs et partenaires, dans près d'une centaine de lieux animés par environ 200 bénévoles. Nous visions, en amenant la poésie et les poètes dans les lieux où le public aime se rendre - plutôt qu'en essayant le contraire - à rendre les poètes visibles et à les faire connaître de la population. La très grande diversité des activités (420) et des poètes (près de 150) attire une clientèle tout aussi diversifiée qui y trouve un poème, un poète, une activité ou encore un lieu de poésie, à son goût, à une heure qui lui convient entre midi et quatre heures du matin. C'est ainsi que plus de 40 000 personnes ont participé, de diverses façons, à

l'une ou l'autre des activités, au cours des dix jours du festival.

Gaston Bellemare

Président, Écrits des Forges / Festival International de la Poésie, Fédération des festivals internationaux de poésie, Trois-Rivières

## LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE SHERBROOKE

Reconnu et soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et par la Ville de Sherbrooke, le Musée des beaux-arts de Sherbrooke est le principal acteur dans le milieu des arts visuels des Cantons-de-l'Est. Le Musée présentera *Daudelin. De la peinture à la sculpture* jusqu'au 26 janvier 2003 ; vingt-cinq œuvres de ce grand artiste québécois né à Granby, aux portes de notre belle région ; *Frederick Simpson Coburn. Visages et paysages* (jusqu'au 5 janvier 2003) : une cinquantaine de dessins et quelques huiles puisés à même l'imposante collection d'œuvres de cet artiste conservée au Musée ; *Greg Curnoe - Serge Lemoyne : deux nationalismes ?* (du 11 janvier au 9 mars 2003) : une exposition du Musée régional de Rimouski qui met en contexte des œuvres de Greg Curnoe et de Serge Lemoyne qui témoignent de la prise de conscience politique tant des Canadiens que des Québécois.

Pour plus d'information :  
[www.mba.ville.sherbrooke.qc.ca](http://www.mba.ville.sherbrooke.qc.ca)

## 30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE AU QUÉBEC

Le Centre de musique canadienne au Québec célébrera, en 2003, le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, 30 ans voués à la diffusion et à la promotion de la création musicale québécoise et canadienne. Pour souligner l'événement, nous nous proposons, en organisant une série de concerts, d'aller à la rencontre de tous ceux que la musique d'ici intéresse. Au cours de 2003, les sociétés musicales rendront hommage à nos compositeurs. Soyez à l'affût de nos activités !  
[www.centremusique.ca](http://www.centremusique.ca)

Simon Blanchet  
Centre de musique canadienne au Québec

## LE COLLOQUE DU CONSEIL MONTÉRÉGIEEN DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (CMCC) : OBJECTIF ATTEINT !

Près de 125 personnes de tous les milieux culturels de la Montérégie ont assisté au colloque organisé par le CMCC, *Pour que le monde de la culture et des communications change*, tenu le 15 novembre dernier au Club de Golf de Boucherville. Les participants se répartissaient comme suit : 45 % des participants se sont définis comme artistes, 40 % étaient issus du monde municipal et 15 % étaient composés de représentants du tourisme, du patrimoine et d'autres secteurs d'activité.

### QUATRE THÈMES AU PROGRAMME

Dans l'atelier « Rôle des médias dans la diffusion de la culture », on a souligné le besoin de créer un espace médiatique adéquat pour couvrir l'ensemble de l'activité culturelle en Montérégie. L'atelier « Tourisme et culture » signalait l'appui du tourisme culturel sur une volonté et une concertation à la fois locale et régionale. Celui sur « La gestion de carrière artistique », mettait en lumière la pertinence d'une bonne formation professionnelle sur le plan de la gestion. Enfin, l'atelier « La vie artistique stimule l'économie des villes » insistait sur la nécessité d'un soutien municipal constant, tant pour le bien économique de la communauté que pour sa qualité de vie.

En fin de journée, le Conseil des arts et des lettres du Québec décernait le Prix à la création artistique en région à Cozic, entité composée des artistes en arts visuels Yvon Cozic et Monique Brassard de Longueuil. Ce prix est assorti d'une bourse de 5 000 \$.

L'objectif du colloque aura été atteint : créer un événement pour favoriser la discussion et la concertation sur les priorités essentielles des milieux de la culture et des communications sur le territoire de la Montérégie.

Serge Lessard  
Agent marketing et communications  
Conseil montréalais de la culture et des communications  
[www.aei.ca/~ccm](http://www.aei.ca/~ccm)

## CONCOURS INTERNATIONAL DE MONTRÉAL DES JEUNESSES MUSICALES

Du 27 mai au 6 juin 2003, Montréal accueillera la 2<sup>e</sup> édition consacrée au violon du Concours International de Montréal des Jeunes Musicales, l'un des plus importants du genre en Amérique du

Nord. Présenté en partenariat avec l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), ce concours vise la reconnaissance des meilleurs jeunes talents musicaux de la planète.

Le public peut assister gratuitement aux demi-finales (27, 28, 29 et 30 mai) à la Salle Pierre-Mercure et peut se référer au site Internet du concours à l'adresse : [jeunessesmusicales.com](http://jeunessesmusicales.com).

Information : (514) 845-4108, poste 235 ou [info@jeunessesmusicales.com](mailto:info@jeunessesmusicales.com)

## L'HEURE DU BILAN

Le mois de l'estampe, qui s'est clos le 17 novembre 2002 en même temps que l'exposition Miniare, biennale internationale d'estampes miniatures de Montréal, a été pour tous les artistes de l'estampe du Québec une première expérience d'action collective visant à donner une visibilité toute spéciale au domaine de la gravure et à ses artistes. Le Conseil québécois de l'estampe est heureux de constater l'enthousiasme que ce projet a suscité au sein de la communauté, tant de la part des artistes eux-mêmes que de celle des différents diffuseurs du domaine des arts visuels. Plus de soixante-douze projets ont été soumis et présentés pendant cette courte période, révélant un besoin du milieu et dépassant nos espérances. Nous tenons donc à remercier toutes les personnes, qui d'une manière ou d'une autre, se sont impliquées dans ce projet et en ont fait le succès que nous souhaitions. Nous profitons de l'occasion pour vous convier à la prochaine édition du Mois de l'estampe 2004. Préparez-vous !

Monique Auger  
Présidente du Conseil québécois de l'estampe

## DRUMMONDVILLE : PLACE À LA MAGIE DE NOËL... ET À LA CHANSON

Après son succès estival la *Magie de Broadway*, la Troupe Paris Paris nous convie pour une deuxième année à la *Magie de Noël*, au Cabaret Box Office. Ce spectacle haut en couleur tiendra l'affiche jusqu'au 31 décembre 2002. Par ailleurs, du 25 janvier au 7 février 2003, le Centre culturel nous invite à vivre la Semaine de la chanson sous le thème : À Drummondville, la chanson m'enchanté.

Pour de plus amples informations concernant ces activités, vous pouvez téléphoner au (819)-477-5412 ou au 1-800-265-5412.

## LES PRIX DU CONSEIL DE LA CULTURE : LA VILLE DE LAVAL RÉCOMPENSE SES ARTISTES ET ARTISANS

Le Conseil de la culture de la Ville de Laval décernait ses prix du Conseil de la culture, le 21 novembre dernier, à la Maison des arts. Les lauréats de cette soirée se sont vus attribuer des prix mettant en lumière leurs actions dans les domaines des arts, de la bibliothèque et du patrimoine, actions qui contribuent à la mise en valeur et au développement de ces composantes dynamiques de la vie lavalloise. Sous la présidence d'honneur de M<sup>me</sup> Jocelyne Guertin, Présidente du Conseil de la culture et membre du comité exécutif de la Ville de Laval, cette deuxième édition des prix du Conseil de la culture saluait l'implication de 16 personnes ou organismes qui ont apporté, de façon significative et créative, une valeur à la culture lavalloise.

### RÉCIPIENDAIRES 2002/SECTEUR DES ARTS

Prix Artiste de carrière et rayonnement international : Giuseppe Fiore  
Prix Recherche et création : Claire Labonté  
Prix Artiste de la relève : Jean-François Berthiaume (avec mention), Maryse Gagné, Mathieu Laca et Mathieu Lévesque

### RÉCIPIENDAIRES 2002/SECTEUR BIBLIOTHÈQUE ET LITTÉRATURE

Prix Auteur : Marie-Andrée Boucher-Mativat  
Prix Animation du livre et de la lecture : la Société littéraire de Laval  
Prix Diffusion de la culture : l'Association des photographes artisans de Laval  
Prix Idées originales : Guy Robert

### RÉCIPIENDAIRES 2002/SECTEUR PATRIMOINE

Prix Événement : Comité des fêtes du 300<sup>e</sup> anniversaire de Saint-François-de-Sales  
Prix Recherche et développement des connaissances en histoire : Georges Picard  
Prix Protection et mise en valeur du patrimoine : restaurant Derrière les fagots

### RÉCIPIENDAIRES 2002/PRIX SPÉCIAUX

Prix Ville de Laval : le Chœur de Laval  
Prix Coup de cœur du jury : Thérèse Patenaude  
Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec : Claire Varin

Félicitations à tous les lauréats. Mentionnons le soutien du ministère de la Culture et des Communications ainsi que du Courrier Laval à la mise sur pied de cet événement de prestige.

Par Sophie Guilbault  
Agente de promotion

# LA CONSTRUCTION, C'EST CULTUREL !

## PRIX AMÉNAGEMENT 2002 DE TÉLÉ QUÉBEC ET LES ARTS ET LA VILLE

Pour une troisième année consécutive, Télé-Québec et Les Arts et la Ville se sont associés pour souligner la contribution durable des municipalités du Québec à l'aménagement harmonieux de leur territoire ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie de leurs citoyens à travers des stratégies architecturales et urbanistiques.

Vendredi 11 octobre dernier, au moment du déjeuner de clôture du 15<sup>e</sup> colloque annuel de la coalition, à l'hôtel Delta de Sherbrooke, M. Robert Bianchi, architecte de la firme Archipole et membre du comité aménagement de la coalition Les Arts et la Ville, et M<sup>me</sup> Carole Bégin, représentante de Télé-Québec, ont remis à la Ville de Québec le Prix Aménagement 2002 pour l'aménagement de la place de L'Institut-Canadien et Chaussée des Écossais.

Pour cette édition 2002, le jury du Prix Aménagement était composé de M<sup>me</sup> Julie Saint-Arnaud, architecte paysagiste de VLAN paysages, M. Robert Bianchi, architecte de la firme Archipole, M. Élie Fallu, maire de Sainte-Thérèse, M<sup>me</sup> Irena Latek, professeure d'architecture à l'Université de Montréal, et M. Claude Plante, directeur général des communications et du marketing à Télé-Québec.

Le jury a étudié sept réalisations qui ont été présentées par les villes suivantes : Acton Vale, Longueuil, Montréal, Québec, Saint-Georges et Trois-Rivières. Au nom des membres du jury, M. Robert Bianchi, à l'occasion de la présentation de l'ensemble des projets, a félicité les villes participantes tant pour la qualité des œuvres soumises que pour l'intérêt porté à l'aménagement de leurs espaces urbains.

Comme chaque année, les œuvres des participants ont été exposées pendant la durée du colloque, et ce, dans le but de faire connaître ces actions municipales exemplaires en matière d'aménagement du territoire. La présentation qui suit de ces projets vous permettra d'en apprécier la diversité et la qualité.

## LAURÉAT DU PRIX AMÉNAGEMENT 2002 : VILLE DE QUÉBEC

### *Place de L'Institut-Canadien et Chaussée des Écossais : mise en valeur d'un îlot ancien*

Concepteur du projet : André Plante, architecture du paysage, Service de l'aménagement du territoire

La *place de L'Institut-Canadien et Chaussée des Écossais* est un projet réalisé par la Ville de Québec, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec. Ce réaménagement d'un îlot ancien, situé entre le Morrin College et L'Institut Canadien et qui servait de stationnement aux automobilistes depuis plusieurs années, a occasionné la transformation d'un paysage de bitume en un espace vert et piétonnier qui intègre une œuvre d'art publique.

La mise en valeur de cet espace s'est traduite par la réalisation d'une allée piétonne, dans le respect du pavement ancien, et par un traitement paysager intégré au relief naturel du site, en harmonie avec les bâtiments environnants et mettant en valeur l'œuvre d'art publique réalisée par l'artiste Luc Archambault.

Placée au milieu de l'îlot, à même la paroi du mur du parvis de L'Institut Canadien, cette œuvre, qui porte le nom évocateur *Nous sommes un peuple*, est constituée d'un bas-relief qui rappelle la vocation première de L'Institut Canadien et de cinq plaques de laiton qui en évoquent l'histoire.



PLACE DE L'INSTITUT-CANADIEN (AVANT ET APRÈS)

L'aménagement de cette place, qui se caractérise par la mise en valeur de l'histoire des lieux et de l'architecture dans un traitement moderne, est enrichi par un éclairage particulièrement soigné qui lui confère un caractère théâtral.

## VILLE D'ACTON VALE

### **Place Serge-Lemoyne : un artiste et sa maison**

Concepteurs : David Leslie, architecte, Margot Mérette, artiste, et Guy LeBlanc, designer architectural

La *place Serge-Lemoyne* de la ville d'Acton Vale est située sur l'emplacement de l'ancienne demeure de l'artiste Serge Lemoyne, détruite par un incendie en 2000 et transformée en place publique en l'honneur de cet artiste québécois d'importance décédé en 1998. Les concepteurs de l'aménagement ont choisi de développer le site sous la forme d'un parc paysager mais également en tant que lieu d'intervention artistique.



PLACE SERGE-LEMOYNE

La thématique, la commémoration et l'éducation sont les paramètres de base du projet et se retrouvent dans l'expression même du site qui rend hommage aux nombreux événements *in situ* organisés par Serge Lemoyne ainsi qu'à la présence de sa maison dont l'empreinte est marquée au sol. L'une des dernières œuvres de l'artiste, *Le Bloc*, un hommage à Claude Gauvreau, poète et signataire du *Refus global*, a été conservée intacte et prend place sur le site tandis que les couleurs de recouvrement du sol (bleu, blanc, rouge) soulignent la célèbre série de peintures de Serge Lemoyne sur le hockey. Conçu par Margot Mérette, un pavillon, qui se veut un rappel des différentes composantes de la maison de Serge Lemoyne, vient compléter les éléments de ce parc paysager.

## VILLE DE LONGUEUIL

### **Parc Vincent-d'Indy : œuvre d'art environnementale**

Concepteurs : Jacek Jarnuszkiewick, artiste, et Bruno Bergeron, urbaniste



PARC VINCENT-D'INDY

Soucieuse de la valorisation des paysages, de l'importance de la présence de vastes espaces verts en milieu urbain et de la qualité visuelle de ces espaces, la Ville de Longueuil a réalisé le *parc Vincent-d'Indy*, une œuvre de l'artiste sculpteur Jacek Jarnuszkiewick, conçue en collaboration avec des urbanistes, des architectes et des architectes paysagistes.

Implanté sur un site de quatorze hectares, le parc est développé sur trois fronts : le plan d'eau (un lac), le relief et les bâtiments (quatre pyramides et un bâtiment pavillonnaire). Son design évoque certaines formes de la nature, soit la feuille, la nervure centrale, les dentelures de la feuille, et intègre les lisières champêtres du milieu, autrefois agricole.

Relié au réseau vert municipal et à une rue commerciale qui lui fait face, le parc possède des sentiers aménagés agrémentés de passerelles qui créent des parcours insolites, ainsi que des équipements sportifs et une patinoire.

## ARRONDISSEMENT MONT-ROYAL, VILLE DE MONTRÉAL

### Centre de la ville : revitalisation du centre-ville de l'arrondissement Mont-Royal

Concepteurs du projet : Experts-conseils CIMA + et Atelier B.R.I.C.



CENTRE-VILLE DE L'ARRONDISSEMENT MONT-ROYAL (AVANT ET APRÈS)

Afin de répondre aux attentes et besoins de ses citoyens, l'arrondissement Mont-Royal a redonné vie au patrimoine urbain de son centre-ville. Le projet comprend la transformation du terminus d'autobus en place publique, l'amélioration des liens piétonniers, l'agencement de larges trottoirs, la création d'une symétrie axiale et le développement d'axes visuels. Il est complété par la réduction des surfaces asphaltées au profit de plantations diverses ainsi que par l'intégration des deux parcs voisins.

De plus, dans le but de conserver le patrimoine architectural du secteur, l'arrondissement Mont-Royal mettra en place une nouvelle réglementation d'urbanisme ainsi qu'un programme incitatif de rénovation des façades. Une attention particulière a été portée à la conservation de la trame urbaine d'origine du centre-ville, imaginée par l'architecte Frederic G. Todd en 1912. Il faut noter que cette configuration, unique au Québec, a été empruntée à la tradition baroque d'aménagement urbain qui remonte au XVII<sup>e</sup> siècle.

## VILLE DE QUÉBEC

### Les Ateliers du Roulement à billes : un exemple de logement culturel

Concepteur du projet : Florent Cousineau, artiste en arts visuels

Au cœur du centre-ville de Québec, la réalisation des *Ateliers du Roulement à billes* a participé au développement d'une dynamique nouvelle pour la vitalité économique, sociale et culturelle du quartier Saint-Roch. Un ancien commerce de fabrication et de réparation de roulements à billes a été recyclé en 27 ateliers d'artistes et 6 espaces pour les artistes de la maîtrise de l'École des arts visuels de l'Université Laval.



ATELIERS DU ROULEMENT À BILLES (AVANT ET APRÈS)

Le concept architectural de Florent Cousineau et Benoît Thénien est basé sur un système de coursives extérieures et de larges baies vitrées permettant une ouverture au quartier et aux passants. Le volume arrondi, la forme du bâtiment en pouce de bateau, une forme déjà présente dans plusieurs bâtiments du quartier, et l'utilisation du béton comme matériau de recouvrement offrent un élément architectural remarqué dans le paysage du quartier Saint-Roch.

## VILLE DE SAINT-GEORGES

### *Arboretum Saint-Georges : une oasis au centre-ville*

Concepteur du projet : Claire Filteault, architecte du paysage

Sous l'impulsion de ses citoyens, la Ville de Saint-Georges acquiert en 1995 un terrain vague en plein centre-ville, dans le secteur patrimonial de Saint-Georges. Soucieuse de la revalorisation de ce site, la Ville confie à Claire Filteault, architecte du paysage, le mandat de créer un arboretum, puisque le quartier offrait des terrains exigus où les espaces verts manquaient cruellement aux citoyens.

Conçu dans le respect des éléments environnants et en fonction d'un entretien écologique et rationnel de la plantation, l'espace permet de prendre contact avec les rues contiguës et leur circulation, tout en offrant des percées visuelles aux riverains. L'un des éléments importants de la conception de l'arboretum est l'attention particulière accordée aux formes et aux volumes grâce à l'utilisation de courbes, d'élévations douces et graduelles, d'un éclairage tamisé, de matériaux naturels et colorés et de cascades d'eau. Le mobilier urbain et le traitement du sol qui s'intègrent au site complètent ce projet d'intégration d'un espace vert au milieu urbain.



ARBORETUM SAINT-GEORGES (AVANT ET APRES)

## VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

### *Parc Maurice-L.-Duplessis : parc commémoratif de Trois-Rivières*

Responsable du projet : Denis Ricard, responsable du patrimoine et de la gestion des programmes

Dans le cadre de l'Événement Duplessis, la Ville de Trois-Rivières a aménagé un parc commémoratif à la mémoire de l'ancien premier ministre, Maurice Duplessis. Îlot de verdure enclavé dans un tissu urbain dense, aux abords du quartier historique et face au Manoir de Niverville, le parc se compose de trois espaces paysagers distincts : le belvédère et la cour latérale du Manoir de Niverville, la cour centrale, et le monument dédié à Maurice Duplessis.



PARC MAURICE-L.-DUPLESSIS

Ces espaces sont reliés par un sentier de promenade agrémenté d'aires de repos et de contemplation. Le parc a été conçu avec le souci d'atténuer la visibilité des cours privées environnantes et du stationnement proche, d'offrir la possibilité de tenir des manifestations culturelles en plein air et de mettre en valeur le monument lui-même.

Les projets des participants au Prix Aménagement 2002 sont exposés jusqu'au 31 janvier 2003 à l'édifice La Fabrique, 295, boulevard Charest Est à Québec et sont visibles du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

## LA CITÉ COMME ŒUVRE D'ART, PRISE 2<sup>1</sup>

Par Marcel Junius

Architecte, urbaniste émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec

L'auteur est actuellement président de l'Institut Québec-Europe, un patrimoine commun, et vice-président de la Fondation patrimoine historique international (Canada). Marcel Junius, qui est aussi membre du comité aménagement de la coalition Les Arts et la Ville, a présidé l'atelier portant sur l'aménagement paysager dans le cadre de notre 15<sup>e</sup> colloque annuel.

Au cours de son 15<sup>e</sup> colloque annuel, Les Arts et la Ville a dédié un espace de discussion à l'aménagement du territoire et aux nombreuses activités dans le domaine de la planification territoriale. Son objet s'étend de la nature au paysage humanisé, au paysage urbain, construit pour abriter les différentes fonctions de l'homme dans la société. Le paysage urbain est, aujourd'hui, considéré comme ayant la même valeur qu'un paysage naturel. Avant de vous livrer une synthèse des questions et des réflexions des trois conférenciers invités à cet atelier, soit Serge Filion, directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la capitale nationale du Québec, Denis Lemieux, directeur du Festival international de jardins des Jardins de Métis et Albert Painchaud, directeur général de la Corporation de la cité des rivières de Sherbrooke, je vous livre ici quelques notions préalables qui ont balisé les discussions.

« Le paysage est le visage du Québec, témoin de nos savoir-faire et de nos négligences », a déclaré l'Ordre des urbanistes du Québec. Ce constat conduit à l'affirmation : « le territoire est culturel ». Il faut l'aménager ; cela se fait par l'étude de la planification territoriale qui est le premier outil pour asseoir tout projet, qu'il soit d'ordre naturel ou culturel. Sans la planification du territoire, il n'y a pas d'aménagement possible, qu'il soit architectural, paysager ou urbanistique. Sinon, nous parlerons pour ne rien dire !

En second lieu, l'acte d'aménager comprend l'analyse de la proposition urbanistique, quelle qu'en soit l'échelle. Elle ne doit pas être le choix du prince ; c'est pourquoi la proposition, le projet, s'inscrit dans une démarche dialectique où le professionnel, le citoyen, le fonctionnaire, le promoteur, les élus discuteront et apprécieront.

Le responsable du projet, l'urbaniste, l'architecte, ou encore l'administrateur, doit être en mesure de soutenir la proposition en répondant d'abord aux questions suivantes :

- Pourquoi aménager ce territoire ?
- À quelles fins ? Pour qui ?
- Quelles sont les limites dans le temps et dans l'espace de ce territoire dont on propose la modification de l'aspect naturel premier et quel résultat attendons-nous de son aménagement ? Je ne parle pas ici du financement, question cruciale, comme on le sait.

### DE LA MÉDIOCRITÉ FORT RÉPANDUE

Dans ce contexte, chacun doit faire preuve d'ouverture car la ville, le village est une convention entre les citoyens et les élus dont le territoire est l'enjeu, ce qui sous-entend des responsabilités partagées. Ce n'est pas toujours le cas, si on en juge par le nombre de décisions malheureuses éparpillées sur le territoire. C'est pourquoi j'aurais pu coiffer cette présentation par un titre du type « Comment on défigure nos villes et nos campagnes ». Aujourd'hui, encore, le laisser-aller en matière d'architecture est proprement scandaleux !

Après avoir constaté le massacre de nos paysages dans des endroits prestigieux de la nature québécoise et après avoir connu un enlaidissement progressif le long de nos routes et autoroutes, il faut comprendre que cela se produit dans l'ordinaire des décisions des maires, des conseillers, des ministres, des députés, puisqu'il y a, à un moment donné, l'octroi d'un permis de bâtir, d'une autorisation d'aménager le territoire. Peut-on penser qu'il s'agit peut-être du laxisme des fonctionnaires dans l'examen trop rapide ou superficiel des demandes d'autorisation de bâtir ? Le résultat est le contenu d'un article paru le 27 septembre dernier dans La Presse, qui nous apprend que les Québécois trouvent notre pays bien amoché, disons le mot : laid, à certains égards.

C'est qu'à regarder nos villes et à parcourir nos villages, certains se demandent, devant une situation de catastrophe, mais où est l'urbanisme ? Où sont les urbanistes ? S'il se trouve un boulevard trop ambitieux pour l'endroit, si nos yeux ne voient que contrastes agressifs, stations-service et asphalte mur à mur, on rapporte que les urbanistes sont mégalomanes ou, au mieux, qu'ils sont

1. Le titre du texte est emprunté à l'intitulé de l'allocution donnée par Helen Fotopulos à l'occasion du 15<sup>e</sup> colloque de la coalition Les Arts et la Ville.

désespérément inutiles. Ils sont, cela se dit aussi, à la remorque des politiciens, grands et petits. Pourtant, la pratique quotidienne de l'urbaniste est de veiller aux intérêts immédiats et futurs des citoyens en répondant aux objectifs d'aménagement par des propositions de planification à moyen et à long terme. Laissons à d'autres le court terme, sujet de discussions âpres, scabreuses et difficiles. Il s'avère que celui-ci se confond parfois avec l'échéance de l'élection municipale. D'où le drame. Heureusement pour notre démocratie, il y a de nombreuses exceptions. L'urbanisme émerge de ces situations en s'étouffant sous des tonnes de papier, de statistiques, de plans et de schémas dont il ne sortira, en bout de piste, que quelques éléments de planification raisonnée aussitôt noyés par des modifications subséquentes. Il n'y a pas de métier sur terre où la gomme ait autant d'importance que l'ordinateur, toujours à l'œuvre dans des amendements et des corrections perpétuelles.

La situation décrite est la conséquence du règne d'un urbanisme réglementaire, technocratique, inspiré par une multitude de législations mal contrôlées en haut de la pyramide et mal comprises par les contribuables. C'est un urbanisme matérialiste qui déferle sur nos villes, comme si la ville n'était qu'un tube où passent, se croisent et repassent, se dépassent et se recroisent des tonnes de ferraille par heure, par jour, et que le cœur de la ville n'était que le dépositaire de ces carcasses d'acier se reposant dans des stationnements qu'il faut d'urgence construire et agrandir. Pour les rentabiliser, il faut évidemment encore plus d'automobiles. Que les autres fonctions s'ajustent à celle-ci. C'est très grave !

## VISONS L'EXCELLENCE

Eh bien ! Si l'urbanisme est absent de nos villes, c'est parce qu'il a été amputé de son élément essentiel, premier, fondamental : l'humanisme. Aujourd'hui, cette discipline est perçue et employée comme une science et une technique pour faire des villes. On a sciemment saboté l'œuvre des pionniers de l'urbanisme en occultant son objectif premier, l'être humain, et on a oublié, comme quantité négligeable, la seconde partie de la définition de l'urbanisme qui est « l'art de faire des villes ».

Qui, aujourd'hui, s'occupe de l'art de continuer les villes ? Qui s'évertue encore à analyser l'impact esthétique des décisions urbanistiques ? Qui ose se lever pour dénoncer les empiétements sur des perspectives visuelles ? Qui propose des solutions pour que nos villes s'enrichissent, par la

concertation, d'œuvres d'art et d'architecture qu'elles se poursuivent jusque dans les plus petites réalisations d'abribus ou autres aménités qui font le charme des villes où l'urbanisme est encore présent ? Et qui se tient debout ?

En retournant aux sources, nous retrouvons la « raison d'être » de l'urbanisme, l'homme en société. C'est pourquoi nous mettons en question l'urbanisme présent en demandant : « mais où est donc passée l'urbanité ? ». Oui, l'urbanité, qui est le contraire du matérialisme et du confort bétonné. L'urbanité, c'est agrément, obligeance, savoir-vivre et civilité. L'urbanité est l'élégance de la ville, la vitalité d'un quartier populaire qui respire par ses petits commerces et la vie intense de la rue. C'est la place publique, communale, ouverte à tous, ombragée et ensoleillée tout à la fois, par l'intelligence du dessin indiquant avec justesse l'emplacement des arbres et des bancs, lieu de rencontre, où jeunes et vieux se retrouvent et, enfin, se reconnaissent. L'urbanité, celle que nous devons exiger de l'urbanisme contemporain, doit ressortir de l'amabilité des lieux, ouverts et fermés, « des façades qui chantent dans la rue », suivant l'expression de Paul Valéry dans son *Eupalinos ou l'architecte*, à lire ou à relire. C'est tout cela que m'inspirent le sujet de notre atelier et le thème du 15<sup>e</sup> colloque annuel : « *La vitalité culturelle locale : l'affaire de qui ?* », mais aussi ce qui m'inquiète, c'est, outre l'absence d'humanisme dans nos villes, la perte d'identité progressive de nos villages et de nos villes, petites et moyennes. Dès lors, l'un de nos principaux objectifs n'est-il pas d'éviter l'uniformisation et de veiller à ce que chaque ville n'abdique ni sa vocation, ni son style, ni sa personnalité, ni sa dignité, ni ses possibilités, par le respect de ses traditions, de sa topographie, de sa silhouette, de ses particularités ? Dans une concertation, jamais facile mais toujours nécessaire, entre les citoyens et les élus, visons l'excellence.

Cet atelier nous aura permis de voir comment cela se concrétise à Sherbrooke, aux Jardins de Métis et à Québec. Des interventions qui y ont été faites, je retiens que notre société, assaillie par une mobilité toujours en croissance et par le déploiement exponentiel des technologies de l'information, est confrontée en même temps à l'émergence de valeurs qui occupent le champ du cadre de vie, de l'environnement, de la culture et de l'aménagement sur fond d'éthique qualitative.

Ces exposés permettent de recentrer l'urbanisme, l'architecture, le paysage, l'environnement qui sont des expressions visuelles d'une conception de la société. L'empreinte sur le sol de ces diverses

expressions se fonde sur l'économie, la sociologie, l'écologie, l'anthropologie, la politique, la technique sous ses diverses formes. L'influence de ces expressions visuelles sur l'homme est capitale car elle détermine la viabilité d'un habitat et d'un espace social. Cela se vérifie dans la ville, à la fois objet de nature et sujet de culture ; c'est l'individu et le groupe, la vie et le rêve, c'est donc la chose humaine par excellence.

## QUE LA POÉSIE ENTRE EN VILLE

Pour rétablir une ligne de pensée efficace, il faut savoir que l'architecture ne recevra sa pleine justification que pour autant qu'elle soit intégrée à l'urbanisme dans le contexte de notre société. Pour ce faire, je propose les cinq sujets suivants pour faire avancer notre réflexion :

- 1) il faut redécouvrir la qualité des noyaux urbains anciens et leurs espaces publics dont le caractère clos s'oppose à l'espace ouvert sans limite pratiqué dans l'urbanisme des centres commerciaux ;
- 2) il faut redécouvrir l'importance des images et des symboles, expressions d'identité et d'appartenance qui s'opposent à l'espace homogène, universel, dicté par les multinationales ;
- 3) il faut redécouvrir le sens et le rôle du monument comme expression de la mémoire collective, la commémoration, le souvenir ;
- 4) il faut redécouvrir la place, l'agora, lieu de rencontres et d'expression, pour enfin retrouver le sens de la place publique, communale, symbole de la cité ;
- 5) il faut redécouvrir l'idée de l'organisation traditionnelle des villes ; la construction de l'ensemble formé par les maisons, les rues, les quartiers.

Ces grands sujets ont déjà été cités et expérimentés par les meilleurs architectes contemporains dans quelques villes européennes. Il n'y a rien de nouveau, mais il ne faut pas cesser de le rappeler !

Visons un urbanisme humain, accueillant, qui respecte l'individu tout en assurant la sauvegarde des patrimoines, qu'ils soient historiques, culturels, naturels ou écologiques, pour le bien-être de ceux qui nous suivent et qu'ainsi naisse la ville culturelle, par sa profondeur et par ses perspectives d'avenir.

Vous le voyez, la nécessité est grande de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de bâtisseurs que sont les maires, les élus, les professionnels et les

citoyens, qui porteront plus d'attention à la fois à la cohérence historique et esthétique des villes et à l'harmonie du paysage.

J'ai évoqué au début de ce texte « l'urbanisme humaniste », ce qui revient à dire que ce sont les besoins matériels et moraux des hommes et leur inscription dans un milieu qui doivent être au cœur du problème, et non plus des techniques, des idéologies, des esthétiques ou des impératifs exclusivement économiques qui doivent modeler l'architecture de la ville, la forme urbaine de demain. N'est-ce pas le temps de placer la poésie dans nos villes ?

La ville sera alors plus que jamais l'élément clé de la démocratie, de la citoyenneté et de la culture.

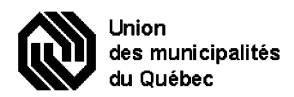


# La vitalité culturelle locale : *l'affaire de qui ?*

9, 10 et 11 octobre 2002 à Sherbrooke

Les Arts et la Ville remercie les conférenciers et conférencières  
qui ont contribué au succès de son quinzième colloque  
annuel ainsi que ses partenaires :

## NOS PARTENAIRES



**LE DEVOIR**



Conseil de la Culture de l'Estrie



Jean Charest, Député de Sherbrooke  
et Chef de l'Opposition officielle

Les Arts et la Ville est financée par :



FONDATION DE LA FAMILLE  
SAMUEL ET SAIDYE BRONFMAN



## ET LES MEMBRES DU RÉSEAU